



AVANT CENTRE

Football en Ile de France
Bulletin de liaison - gestion Val de Marne
115, avenue Maurice Thorez – 94200 IVRY



N° 15
7 février 2017

Tél. : 01.49.87.08.50 - Fax : 01.49.87.08.51 - @mail : fsqt94@wanadoo.fr
footfsgtidf.org

INDEMNITES D'ARBITRAGE DUES AU 7 FEVRIER 2017

Jour	Comp	Equipe redevable	Gestion	Date match	Arbitre	Indemnité due	Date limite règlement	Date règlement	Nb UA
SM	Champ	ANCIENS JOYEUX ASOM	94	03/12/2016	SOTER	50,00 €	20/12/2016		40
SA	Champ	AS AULNAY	93	15/10/2016	KADIOUI	50,00 €	08/11/2016		70
SA	Champ	AS AULNAY	75	26/11/2016	RODRIGUES R	50,00 €	10/01/2017		25
DM	Champ	FC CHOISY LE ROI DM	75	02/10/2016	DOS SANTOS M	50,00 €	25/10/2016		80
LS	Champ	ASL ST GERMAIN	93	30/01/2017	BENMAHAMMED	50,00 €	21/02/2017		0
LS	Champ	BONDYNAMIQUES	75	10/10/2016	BASTIN	25,00 €	25/10/2016		80
LS	Champ	FOOT PASSION	92	23/01/2017	RAKOTOARIMANA Christian	50,00 €	06/02/2017		10
LS	Champ	FOOT PASSION	92	23/01/2017	HAMDANI	50,00 €	06/02/2017		10
LS	Champ	LFC VIGNEUX	75	07/11/2016	COLLOT	25,00 €	10/01/2017		25

MATCHES REPORTES SUITE DECISION COMMISSION, REPORTS OU INTEMPERIES

Groupe	Dates	Rencontres	Motifs du report	A jouer	
SM – C	19/11/2016	JOHNSON DIVERSEY	AS BARRACUDA	Remis le 04.02.17, reporté par BARRACUDA	01/04/2017
SM – C	21/01/2017	USMT FLANDRE	JOHNSON DIVERSEY	Reporté suite intempéries	18/02/2017
SM – C	25/02/2017	PARIS PANTIN FC A	JOHNSON DIVERSEY	Reporté par PARIS PANTIN FC	
DM – C	26/03/2016	FC HAJDUK VELJKO B	STAR'S FOOTBALL	Terrain indisponible	02/04/2017
DM – C	11/06/2017	JSC	FC GEOFFROY	Terrain indisponible	04/06/2017
DM – C	11/06/2017	STAR'S FOOTBALL	AP MONTALEGRE	Terrain indisponible	04/06/2017
DM – D	13/11/2016	LES GARS DU XV	ACP CHOISY	Reporté par LES GARS DU XV	26/03/2017
DM – D	22/01/2017	AS TURQUIE DES MUREAUX	ETOILE BLEUE	Reporté suite intempéries	
DM – D	29/01/2017	AJMJTO	AS CAMBODGIENNE B	Reporté suite intempéries	02/04/2017
DM – D	29/01/2017	AS TURQUIE DES MUREAUX	ACAF FRANCE FOOTBALL	Reporté suite intempéries	02/04/2017
LS – C	03/10/2016	LFC VIGNEUX	ASPTT VICTOR HUGO B	Changement composition de la Poule	20/02/2017
LS – C	26/11/2016	BONDYNAMIQUES	AS CANAL PLUS	Match à rejouer. Décision Litiges (terrain CANAL +)	20/02/2017

AUTORISATIONS

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
LEBSARA JAWAD	RAPID VAL DE MARNE	SCIENCES PO MEN IN BLACK	458292	06/02/2017

EQUIPES AYANT USE DE LEUR DROIT DE REPORT

Groupe	Dates	Equipes
SM – C	08/10/2016	CS PTT BONNE NOUVELLE
SM – C	11/03/2017	USMT FLANDRES
SM – C	04/02/2017	AS BARRACUDA (match du 19 novembre, reporté par la Cion le 04.02.17)
SM – C	25/02/2017	PARIS PANTIN FC A
DM – C	31/10/2016	JSC
DM – C	11/06/2017	USMT RIVES NORD
DM – C	22/01/2017	CANONNIERS MENILMONTANT
DM – D	13/11/2016	LES GARS DU XV
DM – D	02/10/2016	ACAF FRANCE FOOTBALL
DM – D	05/02/2017	ETOILE BLEUE
DM – D	22/01/2017	AS CAMBODGIENNE B
LS – C	17/10/2016	CHEMINOTS DU LANDY
LS – C	05/12/2016	AS CANAL PLUS

FORFAITS - ARTICLE 20 ... 3 FORFAITS NON DECLARES = FORFAIT GENERAL

Groupes	Date	CLUB	Adversaire	Observation
SM – C	03/12/2016	US IVRY THOREZ	AS GO WEST	1er forfait déclaré
SM – C	04/02/2017	ATSCAF VAL DE MARNE	PTT BONNE NOUVELLE	1er forfait déclaré
DM – D	02/10/2016	AS CAMBODGIENNE B	FC CHOISY LE ROI DM	1er forfait déclaré
DM – D	16/10/2016	FC CHOISY LE ROI DM	ETOILE BLEUE VITRY	2ème forfait déclaré
DM – D	30/10/2016	ACP CHOISY	FC CHOISY LE ROI DM	3ème forfait (1er NON déclaré)
DM – D	21/11/2016	TURQUIE DES MUREAUX	FC CHOISY LE ROI DM	4ème forfait (dont 1 NON déclaré)
LS – C	07/11/2016	APSAP BEAUJON	BONDYNAMIQUE	1er forfait déclaré
LS – C	28/11/2016	CHEMINOTS DU LANDY	ASPTT VICTOR HUGO B	1er forfait déclaré
LS – C	05/12/2016	WINAMAX	BONDYNAMIQUES	2ème forfait (1er NON déclare)
LS – C	12/12/2016	BONDYNAMIQUES	CLUB PARISIEN	3ème forfait (2ème NON déclare) ATTENTION AU FORFAIT GENERAL
LS – C	24/01/2017	WINAMAX	LFC VIGNEUX	1er forfait déclaré
LS – C	30/01/2017	ASPTT VICTOR HUGO	AS PATIPERROS	1er forfait déclaré
LS – C	30/01/2017	CHEMINOTS DU LANDY	BONDYNAMIQUES	4ème forfait (3ème forfait NON déclaré) FORFAIT GENERAL

FORFAIT GENERAL DECLARE PAR LES CLUBS

Groupes	Date	CLUB
LS – C	11/10/2016	ASCRIFF B
LS – C	18/10/2016	STV TEAM 93 B

Commission Interdépartementale de Discipline

Réunion du 30 janvier 2017

La Commission Interdépartementale d'Activité Football, a pris connaissance le 20 décembre 2016 des événements liés au match (à rejouer du 4 décembre) de cadrage de la phase IDF de la Coupe Delaune ayant opposé le FC Scudetτος (comité 93) et le Champigny FC 94 (comité 94) le 18 décembre 2016.

Le même jour un dossier disciplinaire a été ouvert.

Après instruction et examen des pièces au dossier, ont été convoqués et entendus :

POUR LE CLUB RECEVANT FC SCUDETTOS	POUR LE CLUB VISITEUR CHAMPIGNY FC 94
M. PERES David - Licence N°25547	M. LELAY Vincent - Licence N°438295
M. GARECHE - Licence N°317253	M. CHEVALIER Guillaume - N°514314
M. PANAMA David - Licence N°55702610	M. ORTEGA Danny - Licence N°327716
M. MARTY Dominique - Licence N°55571490	

DELEGUE FEDERAL	M. LUNEAU André
ARBITRE OFFICIEL COMITE 94	M. DURAND Laurent

En l'absence non excusée de :

M. ADMI Fayssal - Licence N°55587641	CLUB FC SCUDETTOS
M. MABLE Koudjo	ARBITRE OFFICIEL COMITE 94

Après avoir délibéré, la Commission de discipline de 1^{ère} instance composée de Daniel AFCHAIN, Rémy NOUFELE, Jean-Pierre JOLY, Dominique CHAZAL, Guy CADIOT, (les officiels et chargé d'instruction ne prenant pas part aux décisions) décide :

- **Match perdu par pénalité au FC SCUDETTOS** pour présence d'un joueur suspendu sur le banc de touche lors de la rencontre
- **Donne match gagné par pénalité au Champigny FC 94 sur le score de 3 à 0.**
- **Préconise de qualifier le club Champigny FC 94 pour le prochain tour de la coupe Auguste Delaune.** *(Une commission « ad hoc » de validation va se réunir et statuera sur cette préconisation.)*
- **M. MARTY Dominique, licence 55571490 du FC Scudetτος est suspendu 1 mois ferme à compter du 30 janvier 2017** pour avoir autorisé la présence du joueur suspendu sur le banc de touche, **plus 6 mois fermes** pour propos blessants et injurieux envers le Délégué Fédéral lors de son audition (**soit 7 mois fermes**)
- **M. PERES David licence 25547 du FC Scudetτος est suspendu 9 mois ferme à compter du 30 janvier 2017** pour non respect des règles de la charte relative à l'esprit FSGT.
- **M. ADMI Fayssal, licence 55587641 du FC Scudetτος est suspendu 36 mois fermes à compter du 30 janvier 2017** ; Outre le fait qu'il n'aurait pas dû se trouver sur le banc de touche pendant la rencontre il est à l'origine des événements survenus à la 88^{ème} minute de la rencontre et après la rencontre

Compte-tenu des éléments en sa possession, du traitement du dossier ce jour, la commission décide de lever la suspension à titre conservatoire du club FC Scudettos à compter du 30 janvier 2017

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues par l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT qui précise :

« *La décision de l'organisme disciplinaire de première instance peut être frappée d'appel par l'intéressé ou par le collectif fédéral d'activité ou la Direction Nationale Collégiale dans un délai de 15 jours* ».

Compte-tenu de la gravité des faits, la commission interdépartementale de discipline de première instance décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Bureau d'Appel Régional

Quelques rappels utiles à l'intention des clubs

Le Bureau d'Appel Régional (ou B.A.R.) est chargé du traitement des appels sur les décisions de première instance prises dans les compétitions gérées par les différentes commissions sportives de l'Ile de France. Elles peuvent porter aussi bien sur des aspects administratifs liés aux compétitions (qualifications, mutations, résultats sportifs, etc.) que sur des décisions disciplinaires individuelles ou collectives.

Le B.A.R. est rattaché administrativement et statutairement à la Direction de la Ligue de l'Ile de France de la FSGT. Même s'il a vocation à s'intéresser à l'ensemble des pratiques, seule l'activité football, jusqu'à présent, fait appel à ses services. C'est d'ailleurs de l'activité football que sont issus ses membres actuellement. Le B.A.R. travaille en étroite collaboration avec la Commission Interdépartementale de football Ile de France.

Le B.A.R. est constitué exclusivement de bénévoles et ne possède pas de secrétariat spécifique. Lorsqu'une audition est programmée, elle se déroule au siège fédéral et de la Ligue Ile de France. La plupart de ses membres travaillant le mardi soir au sein des commissions football, ses réunions se tiennent donc le mercredi soir ou le jeudi soir, uniquement sur convocation.

Le seul moyen de communiquer avec le B.A.R. est la messagerie électronique)

Evolution du règlement décidée par la Commission Interdépartementale

Lors des réunions de l'inter-saison, la Commission Interdépartementale a souhaité apporter des modifications issues de l'étude menée tout au long de la saison 2015/2016 sur les aspects de traitement des appels. Pour des raisons d'organisation ces modifications n'ont pas pu être reportées dans la version du règlement éditée en septembre dernier et mise à disposition des clubs.

Il n'est donc pas inutile de rappeler que désormais :

- ***Toute décision disciplinaire entraînant la suspension individuelle d'un adhérent au cours des compétitions football, pour une durée inférieure à trois mois, est désormais prise en dernier ressort et ne peut donc plus faire l'objet d'appel.*** Il est donc demandé aux rédacteurs des procès-verbaux des décisions de première instance de bien rappeler cette nouvelle disposition pour chaque dossier concerné.

Rappel : dans ces mêmes procès-verbaux de première instance, il est déjà demandé depuis la saison dernière de lever l'effet suspensif d'un appel quand celui-ci concerne des faits suffisamment importants pour justifier cette décision, à l'appréciation de la commission concernée.

- Tout club convoqué dans le cadre d'une procédure de discipline (litige/appeal) peut demander à se déplacer auprès d'une instance, dans les jours qui précèdent l'audition, pour prendre connaissance des pièces constituant le dossier. Cette information ne pourra pas concerner la communication d'informations individuelles sur l'identification des personnes nommément mises en cause ou citées dans le dossier.
-

Réunion du 25/01/2017

Présents : Alain Fouché, Jean-Claude Millet, Jean-Pierre Planque, René Rizzo

DOSSIER N° 1 - Championnat dimanche matin (Groupe B) match du 16/10/16 AOP BEZONS / ASPP XV

1ère instance :

Comité 92 – commission des litiges - dossier n°3 – PV dans bulletin n°6 du 08/11/16.

Décisions prises :

- 1 – suspensions pour 3 mois fermes de deux joueurs suite à cartons rouges
- 2 – match perdu par pénalité aux deux équipes

Appel : recevable du club ASPP XV, par mail daté du 14/11/16 concernant les décisions

Remarques :

Le B.A.R. ayant convoqué ce dossier tardivement, il n'a pas été possible de traiter le cas des deux suspensions de joueurs dont la requalification était prévue en janvier.

Par ailleurs, le club appelant n'ayant pas donné de nouvelles suite à cette convocation, sa correspondante Madame Fernandes s'est excusée de ne pas avoir pu prendre connaissance de la convocation et a communiqué le téléphone du capitaine de l'équipe pour pouvoir être appelé par téléphone. Malgré trois appels dans le créneau indiqué il n'a pas été possible de contacter ce dernier.

De la même façon, contacté la veille et ayant donné son accord pour une audition téléphonique, l'arbitre officiel de la rencontre M. Bentajar du comité 92, n'a pas pu être entendu malgré trois appels dans le créneau horaire convenu.

Auditions :

Ont été reçus et entendus ce jour :

M. Antonio FERRERA, licence 334145, délégué et juge de touche du club AOP Bezons

M. Marco FERRERA, licence 267203, capitaine du club AOP Bezons

Décisions :

Il est regrettable de ne pas avoir eu le témoignage du club appelant. Cependant le club adverse confirme que les décisions prises par l'arbitre, à savoir l'expulsion des deux joueurs après altercation ainsi que l'arrêt du match, compte tenu du climat qui régnait à ce moment, sur le terrain et en dehors du terrain, sont totalement justifiées et proportionnées à la situation. Dans ces conditions le B.A.R. décide de confirmer la décision de première instance, à savoir match perdu par pénalité aux deux équipes.

Compte tenu des circonstances de la convocation, aucune pénalité n'est infligée pour absence à convocation.

DOSSIER N° 2 - Championnat vendredi soir (Groupe A) match du 14/10/16
LOKOMOTIV 94 / AS MICHEL BIZOT

1ère instance :

Comité 75 – commission des litiges – dossier n°5 – PV dans bulletin n°5 du 25/10/16.

Décision prise :

– match perdu par forfait d’horaire au club Michel Bizot

Appel : recevable du club Michel Bizot, par mail daté du 27/10/16 concernant la décision

Auditions :

Ont été entendus par téléphone avec leur accord :

M. Alain DUONG, licence 174847, capitaine du club AS Michel Bizot

M. Quentin RENE, licence 255119, capitaine du club Lokomotiv 94

M. Léandre PAINDEPICE, licence 55639280, arbitre officiel du comité 94

Décisions :

L’objet de l’appel porte sur le fait que le club visiteur , tout en reconnaissant que certains joueurs sont arrivés en retard, considère que le club adverse et l’arbitre avaient déjà pris la décision, avant l’horaire du coup d’envoi de ne pas faire jouer la rencontre. Par ailleurs ils s’appuient sur le fait que beaucoup de matchs du vendredi soir démarrent après les horaires prévus.

Le capitaine prétend être arrivé le 8^{ème} dans le vestiaire à 19h50, version contredite par la déposition de l’arbitre officielle et celle du club recevant.

A partir de ces auditions, le B.A.R. considère que le litige ayant opposé les deux équipes l’an dernier a laissé des traces dans les esprits (certainement des deux côtés) et que dans ces conditions il comprend que le club recevant ait demandé l’application du règlement qui stipule que, dans les rencontres du vendredi et du lundi, aucun battement d’horaire n’est toléré pour les coups d’envois.

L’horaire de ce match était prévu à 20h00 et l’arbitre confirme, qu’il n’y avait absolument pas 8 joueurs en tenue, prêts pour le coup d’envoi, du côté « visiteurs ».

De plus il aurait fallu une neuvième personne pour assurer la touche.

Dans ces conditions, le B.A.R. considère que le club appelant n’apporte aucun élément lui permettant de remettre en cause la décision du forfait d’horaire et confirme donc la décision de première instance (match perdu à Michel Bizot par forfait).

Réunion du 01/02/2017

Présents : Alain Fouché, Jean-Claude Millet, Jean-Pierre Planque, René Rizzo

Remarques :

Cette réunion qui devait se dérouler à Pantin avec deux dossiers convoqués, a été réorganisée au dernier moment pour tenir compte du report au 22 février d’un des deux dossiers (voir plus loin dans ce PV) et du fait que l’autre dossier portait sur une question purement administrative. En conséquence les membres du B.A.R. se sont concertés par téléphone ce jour.

DOSSIER N° 4 - Championnat lundi soir (Groupe B) match du 03/10/16

INTERNATIONAL IDF / CHEMINOTS NOISY BONDY GAGNY

1ère instance :

Comité 75 – commission football – décision de gestion

Décision prise :

– suite à l’indisponibilité du terrain (non réservé), match non joué et reprogrammé à date ultérieure

Appel : recevable du club Cheminots Noisy Bondy Gagny, par mail daté du 19/10/16 concernant la décision de reprogrammation sur un terrain de la Ville de Paris.

Contexte :

Le club de Paris recevant fait partie de toutes les équipes du C75 sans terrain pour lesquels le calendrier est entièrement à la charge du comité qui possède les concessions et programme les rencontres en fonction des contraintes connues.

Cette gestion s’appuie sur une procédure informatisée qui permet d’affecter les rencontres sur les terrains disponibles et de produire des tableaux de programmation, ensuite envoyés à tous les responsables d’installations de la Ville de Paris, permettant ainsi la réservation des terrains. Cette procédure qui satisfait l’ensemble des interlocuteurs (Ville de Paris, clubs, comité) évite ainsi beaucoup de désagréments. Il est cependant demandé aux équipes recevantes de vérifier, quelques jours avant les rencontres, que les terrains ont bien été mis à disposition des clubs dans les conditions prévues.

Compte tenu des contraintes connues à cette date, ce match avait été programmé sur un des terrains de la Plaine des Sports de Choisy le Roi de mauvaise qualité et utilisé, pour cette raison, rarement et uniquement en dépannage. Ce terrain est la plupart du temps non tracé sauf pour les dépannages prévus. Or cette fois, la procédure du comité 75 n’a pas permis de faire apparaître ce terrain dans les tableaux diffusés aux installations et n’a donc pas été réservé. Le club recevant a malheureusement oublié la consigne de téléphoner pour vérification et donc le soir du match, les deux équipes et l’arbitre officiel se sont retrouvés sur place. Ils ont alors essuyé un refus des responsables présents qui n’avaient aucune réservation pour ce terrain, qui n’était donc pas tracé, empêchant le match de se dérouler.

Administrativement le comité a naturellement décidé de reprogrammer le match

Décision :

Compte tenu qu’il s’agit d’un cas de figure très particulier et que le club recevant ne peut être tenu comme le responsable principal du problème, le B.A.R. confirme que ce match doit être reprogrammé. Cependant il prend en compte le préjudice du club visiteur ayant effectué le déplacement et décide que ce match se jouera sur le terrain des Cheminots Noisy Bondy Gagny.

Il appartient à ce club de proposer au comité gestionnaire des dates possibles pour cette reprogrammation.

Prochaine réunion

Mercredi 22 février

Dossier n°3 (reporté du 01/02/17) : dossier AJ La Noue / Antony vendredi soir du 30/09/16

Dossier n°5 : dossier CM Aubervilliers B / Club 92 CMCAS samedi matin vétérans du 12/11/16

Commission Foot Du 7 février 2017

Présents Jean-Yves NOEL, Alain GIBEAU

Excusée Laure NOEL

De passage MM. JEYARAJARATNAM, FILIN, COLELLA (Officiels 94)

Attention : Nous attirons l'attention de tous les dirigeants :

IL VOUS APPARTIENT DE COMPTABILISER TOUS LES CARTONS DE VOS JOUEURS POUR EVITER TOUTE DECONVENUE.



GESTION – GESTION – GESTION – GESTION – GESTION - GESTION

COURRIERS, MAILS, INFORMATIONS REÇUS

Expéditeur	Sujet	Réponse
AS CHATOYANCE (LS – A)	Réclamation sur l'attitude de ASL ST GERMAIN qui ne répond pas aux mails et sms et ne prévient pas en cas de terrain fermé	Gestion 93
CS PTT BONNE NOUVELLE (SM – C)	Déclaration de forfait pour son match du 4 février contre ATSCAF VAL DE MARNE	Enregistré 1^{er} forfait déclaré de CS PTT BONNE NOUVELLE
M. MADI (Officiel 94)	Rapport sur la rencontre FIF / USMT IVRY du ????????	Gestion CR

RESULTATS ENREGISTRES LE 7 FEVRIER 2017

SM GROUPE C - Journée n°2 - samedi 04 février 2017		Scores	Observations
ATSCAF VAL DE MARNE	CS PTT BONNE NOUVELLE	3 - 0F	1er forfait déclaré de Cs PTT Bonne Nouvelle
SM GROUPE C - Journée n°10 - samedi 28 janvier 2017		Scores	Observations
USMT FLANDRE	US IVRY THOREZ	3 - 0	
SM GROUPE C - Journée n°13 - samedi 04 février 2017		Scores	Observations
VEOLIA AC	USMT FLANDRE	1 - 0	

DM GROUPE C - Journée n°9 - dimanche 22 janvier 2017		Scores	Observations
AS CANONNIERS MENILMONTANT	USMT RIVES NORD	1 - 4	
AP MONTALEGRE	STAR S FOOTBALL	1 - 0	
JOIE DE JOUER	FC HAJDUK VELJKO B	1 - 2	
DM GROUPE C - Journée n°10 - dimanche 29 janvier 2017		Scores	Observations
FC GEOFFROY	AS CANONNIERS MENILMONTANT	Pénalité	Aucune nouvelle le mardi 7 février, match perdu par pénalité aux deux équipes

DM GROUPE D - Journée n°8 - dimanche 15 janvier 2017		Scores	Observations
LES GARS DU XV	FC CHOISY LE ROI DM	2 - 2	
DM GROUPE D - Journée n°9 - dimanche 05 février 2017		Scores	Observations
ACAF FRANCE FOOTBALL	AS CAMBODGIENNE B	FPN	Sans nouvelle le mardi 14 février, match perdu par pénalité aux deux équipes

LS GROUPE C - Journée n°6 - lundi 06 février 2017		Scores	Observations
LFC VIGNEUX	AS CANAL PLUS	FPN	Sans nouvelle le mardi 14 février, match perdu par pénalité aux deux équipes
LS GROUPE C - Journée n°7 - lundi 30 janvier 2017		Scores	Observations
MONAC OLYMP VINCENNES	RICOH SPORTS	6 - 2	
LES AUTHENTIKS DE COURBEVOIE	ZENITH ATHLETE FOOT	8 - 0	
APSAP BEAUJON	CLUB PARISIEN	3 - 5	
FC PISTONS	AS CANAL PLUS	4 - 8	
ASPTT AC VICTOR HUGO B	AS PATIPERROS	3 - 0F	1er forfait déclaré de As Patiperros

SANCTIONS SPORTIVES ENREGISTRES LE 7 FEVRIER 2017

Com.	DJ	COMP	DIV	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C	US
94	LS	Chpt	C	30/01/2017	PERETTI SYLVAIN	438542	APSAP BEAUJON	J	1
94	SM	Chpt	C	04/02/2017	MARSHEL MOHAMED	55623892	VEOLIA AC	J	1
94	SM	Chpt	C	04/02/2017	ABED MARVIN	478460	VEOLIA AC	J	1
94	SM	Chpt	C	04/02/2017	SINGAMALON KEVIN	372332	VEOLIA AC	J	1
94	SM	Chpt	C	04/02/2017	BOURAS AMINE	55623885	VEOLIA AC	J	1
94	DM	Chpt	C	05/02/2017	HOUEDAKOR ETEH-VITO JULES	343064	JOIE DE JOUER	J	1
94	DM	Chpt	C	05/02/2017	BASSUKA OLIVIER	13316	JOIE DE JOUER	J	1
94	DM	Chpt	C	05/02/2017	ATTOU KARIM	55561733	STAR S FOOTBALL	B	0
94	DM	Chpt	D	15/01/2017	PERRIN ALEXANDRE	55562571	LES GARS DU XV	J	1
94	DM	Chpt	D	15/01/2017	HOSS JEREMIE	175071	LES GARS DU XV	J	1

SANCTIONS ADMINISTRATIVES ENREGISTRES LE 7 FEVRIER 2017

Equipes	championnat	date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
ACP COURBEVOIE	DM - GROUPE C	22/01/2017	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	4
SL DRANCY	DM - GROUPE C	22/01/2017	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	5
FC CHOISY LE ROI DM	DM - GROUPE D	02/10/2016	Non règlement de l'indemnité d'arbitrage (5 UA)	91
MONAC OLYMP VINCENNES	LS - GROUPE C	30/01/2017	Feuille de match hors délai (2 UA)	10
BONDYNAMIQUES	LS - GROUPE C	10/10/2016	Non règlement de l'indemnité d'arbitrage (5 UA)	126
LFC VIGNEUX	LS - GROUPE C	07/11/2016	Non règlement de l'indemnité d'arbitrage (5 UA)	26

ARBITRES – ARBITRES – ARBITRES - ARBITRES – ARBITRES – ARBITRES

N'OUBLIEZ PAS DE METTRE A JOUR VOS DISPONIBILITES DANS VOTRE ESPACE SUR LE SITE footfsgtidf.org

Retrouver vos désignations d'arbitres sur votre espace privé sur le site footfsgtidf.org

JOUEURS SUSPENDUS AU 7 FEVRIER 2017

**Dirigeants... Capitaines ... Soyez vigilants,
Vérifiez la qualification de vos joueurs avant de prendre des licences ou de les faire jouer !**

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	LS	AS TITANS	BEN ASSAIA SIMON	55520967	Oui	Non	23/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12/10/2015	11/10/2018	Suspendu, 3 ans fermes
75	LS	ASC VITRY	JUSTE SIMON	53720	Oui	Oui	10/05/2016	09/05/2017	Suspendu pour 1 an ferme
75	LS	ETOILE ROUGE DE LA VILLETTE	DE CHANTERAC TRISTAN	55560125	Oui	Oui	30/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	SM	DEPORTIVO MALAKOFF	FALL CHEIKH	55555426	Oui	Oui	08/11/2014	07/11/2017	Suspendu, 3 ans fermes
75	VS	AC TRABZON	CUMUR ILKER	55672742	Oui	Oui	06/01/2017		Suspendu, en attente de décision
75	VS	CS SALVADOR ALLENDE	DIAZ PABLO	55658907	Oui	Oui	13/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	VS	ES PARISIENNE	ADAS RIDVAN	55624541	Oui	Oui	06/12/2016	05/03/2017	Suspendu, 3 mois fermes
75	VS	LEVALLOIS SC B	REBHI HICHAM	55699627	Oui	Non	27/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	UNIONE CORSA	AUPIAIS ANTOINE	55659686	Non	Oui	09/12/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	UNIONE CORSA	PERFETTI ANDRÉ	55579636	Oui	Non	27/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75		GLOBAL PARIS FC	BERKANE ABDEL	12966	Oui	Oui	28/02/2015	27/02/2018	suspendu 3 ans fermes (coupe Maurize)
75		LES PIEDS CARRES FC	BENHAMMOU MOHAMED	55632979	Oui	Non	28/05/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
78	SM	AS COMMUNAUX DE PANTIN	LOUDADJI ABDELKADER	442267	Non	Oui	10/12/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
78	SM	AS MALGACHE B	PARENT JEAN-HUGUES	55683756	Non	Oui	10/12/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	DM	AES FIGUIG	BOUGRIA AZDINE	55570665	Oui	Oui	30/01/2017		Suspendu en attente de décision
92	DM	AES FIGUIG	DOUCOURE SIMBALLA	463391	Oui	Oui	30/01/2017		Suspendu en attente de décision
92	DM	AES FIGUIG	HADDOU SAMIR	178369	Oui	Oui	30/01/2017		Suspendu en attente de décision
92	DM	AES FIGUIG	SOUNNI OUSSAMA	329595	Oui	Oui	30/01/2017		Suspendu en attente de décision
92	SM	MSB UNITED	CHEVALIER FREDERIC	156126	Oui	Oui	05/11/2016	06/03/2017	Suspendu 4 mois ferme
92		CCPF SAINT ANDRE	FERNANDES SANDRO	55601404	Oui	Oui	21/05/2016	20/02/2017	Suspendu 6 mois ferme (DELAUNE)
93	LS	ASL ST GERMAIN	SEMEDO THIERRY	55502739	Oui	Non	06/12/2016		Suspendu pour 3 matches pour avoir joué en étant suspendu
93	LS	FOOT PASSION	MANDE JUDIKAEL	55629113	Oui	Oui	16/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	SA	AGUIAS FC	DA SILVA PATRICK	12626	Oui	Oui	21/03/2016	21/03/2017	Décision du B.A.R (17/03/16)
93	SA	AGUIAS FC	DA SILVA VINCENT	55622166	Oui	Oui	29/10/2016	01/03/2017	Suspendu 4 mois ferme
93	SA	AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
93	SA	AGUIAS FC	MASCARENHAS CRISTIAN	448030	Oui	Oui	21/03/2016	21/03/2017	Décision du B.A.R (17/03/16)
93	SA	AGUIAS FC	SY DIAKARIYAOU	448034	Oui	Oui	05/03/2016	04/03/2017	Suspension de 1 an ferme (coupe 75)
93	SA	AIGLE NOIR	LAFORTUNE LOUINEL	55678998	Oui	Oui	05/11/2016	04/05/2017	Suspendu 6 mois fermes
93	SA	AIGLE NOIR	MORENCY KÉVIN	55642465	Oui	Oui	14/01/2017	13/03/2017	Suspendu 2 mois fermes

93	SA	AS ARCADES	LAKKIS REDA	55573583	Oui	Oui	17/11/2016		suspendu jusqu'à comparution et décision (Foot 7)
93	SA	AS CAMBODGIENNE A	DIAW AMADOU	55562894	Oui	Oui	21/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	SA	ASC ACCOLADE	NEY WILLY	329149	Oui	Oui	14/01/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	MELTING PASSES	DOUCANSY YOUNOUSSOU	55673642	Oui	Non	14/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SA	SAHRAOUI EN FRANCE ASOM	CHATIR ABEDINE	55550744	Oui	Oui	07/11/2015	07/05/2017	Suspendu 1 ans et 6 mois ferme
93	SA	SAMARITAINE FC	MOUFLARD ARNAUD	55679392	Oui	Non	21/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SA	US GAZELEC LANDY 93	LAHSSINI YASSINE	55621201	Non	Oui	10/12/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SM	CM AUBERVILLIERS B	BAHI MOHAMED	354891	Oui	Oui	12/11/2016	11/05/2017	Suspendu 6 mois fermes
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
94	DM	AP MONTALEGRE	GONCALVES MARIO	55698621	Oui	Oui	06/11/2016	07/05/2017	Suspendu 6 mois de toute compétition
94	DM	AP MONTALEGRE	MONTEIRO HUGO	443389	Oui	Oui	30/10/2016	30/10/2017	Suspendu un an ferme
94	LS	BONDYNAMIQUES	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois (article 44 - A - 19)
94	LS	CHEMINOTS DU LANDY	AOUIS JAUFFREY	48033	Oui	Oui	10/01/2017	10/10/2017	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 22)
94	LS	MONAC OLYMP VINCENNES	THILL JEREMY	55509251	Oui	Oui	07/12/2015	06/12/2017	Suspendu 2 ans fermes
94	ME	AS ARCADES	LAKKIS REDA	55573583	Oui	Oui	16/11/2016	17/05/2017	Suspendu 6 mois fermes + 1 an avec sursis
94	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui	05/11/2016	08/05/2018	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 26)
94	SM	US IVRY THOREZ	DELCROIX CHRISTOPHE	35282	Oui	Oui	10/01/2017	10/10/2017	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 22) (15 juin/15 sept. neutralisés)
94	SM	US IVRY THOREZ	SEIGNEUR FLORIAN	216715	Oui	Oui	05/11/2016	05/03/2017	Suspendu 4 mois fermes (niveau B - 22)
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
95	ME	B2M	DAAIFI LAHCEN	55626790	Oui	Oui	06/06/2016	06/06/2017	12 mois ferme
LIF	DM	FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	11/12/2016		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
LIF	DM	FC SOLVEIRA A	ADNAN SALIHU	55560374	Oui	Non	22/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SA	AS MALGACHE A	FILAHARA CLAUDY NORADONIS	55624608	Oui	Oui	31/01/2017	30/04/2017	Suspendu 3 mois fermes
LIF	SA	UMASSAC	RAKOTOARISON CLAUDE LEON	448722	Oui	Oui	03/04/2016	03/04/2017	Suspendu 9 mois fermes
LIF	SM	AS COPAINS IDF	PAUL MARC	55559497	Oui	Oui	26/11/2016	09/02/2017	Suspendu, 2 mois et demi fermes
LIF	SM	F. I. F.	DOUMBIA DENIS	55687822	Oui	Oui	28/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
LIF	SM	US IVRY CENTRE VILLE	KERZAZI NICOLAS	55683193	Oui	Non	14/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SM	US IVRY CENTRE VILLE	KUBA BRYAN	55699977	Oui	Non	14/01/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SM	VIRY EVENTIS	ROMER WILLY	55563298	Oui	Oui	10/12/2016	09/02/2017	Suspendu 2 mois fermes